

# VOICE

Le journal de la SPM | septembre 2017 | numéro 3



Disparitions forcées au Sri Lanka

## Des femmes tamoules manifestent contre les disparitions forcées

*L'enlèvement d'opposant-e-s au gouvernement relève d'une longue « tradition » au Sri Lanka. Des dizaines de milliers de personnes ont disparu pendant et après la guerre civile. Elles s'étaient pour la plupart rendues à l'armée sri-lankaise à la fin de la guerre. Depuis lors, le destin de 146 679 personnes reste inconnu. A ce jour, le gouvernement sri-lankais n'a toujours apporté aucune lumière sur ces cas malgré de multiples promesses faites à la communauté internationale. Depuis ce printemps, des femmes ont commencé à manifester dans différents endroits du nord-est du pays. Ces manifestations durent depuis plus de 200 jours.*

Amalie Kandiyar, de Vavuniya, une ville du nord de l'île, fait partie des manifestantes. Elle est sans

nouvelles de sa fille depuis le 4 mars 2009. Peu auparavant, son autre fille avait été tuée dans un raid aérien de l'armée sri-lankaise. Comme des milliers d'autres personnes, Amalie (nom d'emprunt) et sa fille ont fui à pied la zone de combat autour de Mullaivaikkal, dans le nord, pour se réfugier à Matala, dans la province du centre. Sur le chemin, des personnes inconnues en uniforme ont cependant pris et emmené des centaines d'enfants dans des camions. « Ma fille a aussi été obligée de monter dans un camion, raconte Amalie. J'ai pris mon courage à deux mains et ai grimpé avec une autre femme dans le camion, dans lequel ma fille se trouvait. Mais nous avons été jetées du camion, peu après, dans une région reculée, et depuis il ne se passe pas un jour sans que ma fille me manque. »

**SOCIÉTÉ POUR  
LES PEUPLES  
MENACÉS**

### « Ma fille est toujours en vie »

Amalie a ensuite été amenée dans un camp de réfugiés où elle a dû rester un an avant de pouvoir retourner chez elle. Elle a déposé une plainte auprès du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et du conseil national des droits humains concernant sa fille disparue mais n'a reçu aucune réponse. « Je suis convaincue que ma fille est toujours en vie », confie la Tamoule de 44 ans. Peu avant les élections présidentielles de janvier 2015, elle a aperçu sa fille sur des affiches de propagande du président actuel. Sur la photo, sa fille se tient juste à côté du président Maithripala Sirisena. Amalie Kandiyar a interpellé plusieurs personnes, dont des membres du gouvernement, mais sans succès. En août 2015, Amalie a rencontré le président Sirisena à Jaffna et lui a demandé ce qu'il advenait de sa fille. Bien qu'il lui ait promis de se renseigner, il ne s'est rien passé. Le mystère demeure également sur le lieu où la photo a été prise. Amalie pense qu'il s'agit d'une école cinghalaise du sud du pays où des enfants des zones de guerre ont été emmenés.

### Grève de la faim pour les disparus

Suite à l'amère déception provoquée par l'immobilisme du gouvernement, Amalie Kandiyar et huit autres Tamoules ont entamé une grève de la faim le 23 janvier 2017 afin d'obtenir des réponses sur le lieu où se trouvent leurs proches. Après seulement trois jours, une femme est tombée gravement malade. Les ma-

nifestantes ont arrêté leur grève de la faim le quatrième jour, après avoir obtenu la promesse d'une rencontre avec des membres haut placés du gouvernement. Mais cette rencontre n'a abouti à aucun résultat. Les femmes ont le sentiment d'avoir été dupées par le gouvernement. Dans de nombreux endroits où vivent principalement des Tamoul-e-s, des centaines de familles déplorent des disparus. Aussi, le 20 février 2017, un groupe de femmes tamoules a décidé de commencer à Killinochchi une manifestation qui ne cessera que lorsqu'elles auront obtenu gain de cause.

### Les manifestations perdurent

A Killinochchi, plus de 1200 personnes se relayent sur le site de la manifestation, à raison de 50 à 200 personnes par jour ; 20 à 25 femmes dorment chaque nuit sur place. Le terrain se trouve sur les terres d'un temple hindou et les manifestant-e-s bénéficient du soutien des commerces locaux. Quelques jours plus tard, les protestations ont également repris à Vavuniya. Si, pour l'heure, les femmes ont renoncé à la grève de la faim, elles ont décidé, ici aussi, de dormir sur place. Les manifestations de Vavuniya et Killinochchi ont également donné à des femmes d'autres régions le courage de s'élever contre les injustices. Dans cet élan, d'autres manifestations ont vu le jour à Mullaithivu, dans le nord, et à Trincomalee, dans l'est. Toutes ces manifestations ont un but commun : obtenir des réponses quant aux disparitions de leurs proches.



*Amalie n'a pas vu sa fille depuis huit années. Maintenant, elle lutte pour connaître son destin.*



### Surveillance par les services de sécurité

S'inspirant des différentes manifestations, des femmes tamoules ont également commencé le 15 mars dernier à manifester pour la justice à Maruthankerny, sur la presqu'île de Jaffna. Le premier jour, 23 membres de la sécurité ont surveillé, menacé et photographié les quatre femmes à l'origine du mouvement. Ces femmes courageuses ne se sont cependant pas laissées intimider et ont poursuivi leur action. Toutes les manifestations sont étroitement surveillées. Jusqu'ici les forces de sécurité se sont néanmoins retenues, à quelques exceptions près, et ont laissé faire les manifestant-e-s.

Texte : Yves Bowie, responsable de campagne pour le Sri Lanka



## Editorial

« Je suis convaincue que ma fille est toujours en vie. » Voilà ce que m'a dit Amalie Kandiyar (nom d'emprunt) lorsque je l'ai rencontrée en avril dans le nord du Sri Lanka. Alors qu'Amalie et sa fille étaient en fuite à la fin de la guerre, la petite a été arrachée à sa mère et emportée avec des centaines d'autres enfants dans des camions. Il y a deux ans, Amalie a découvert une photo où sa fille se tient à côté du président sri-lankais Maithripala Sirisena. Depuis février, la Tamoule de 44 ans manifeste nuit et jour à Vavuniya pour pouvoir enfin resserrer sa fille dans ses bras. Des manifestations permanentes se tiennent aussi dans quatre autres villes. Des groupes majoritairement de femmes exigent d'avoir enfin des réponses sur les disparitions de leurs proches. Le 30 août dernier, Journée internationale des personnes disparues, quelque 100 personnes ont montré leur solidarité en Suisse avec les manifestantes au Sri Lanka en se rassemblant sur la place du casino à Berne afin d'attirer l'attention sur le destin des innombrables victimes de disparition forcée au Sri Lanka.

En juillet, la SPM s'est fortement engagée pour les droits des autochtones d'Amérique du Sud : elle a invité des délégations du Pérou et du Brésil à Genève à l'occasion de la session du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones de l'ONU. Les représentants du Pérou ont évoqué les problèmes de droits humains au sein du parc de Manú (cf. article p. 6) tandis que le chef de tribu Davi Kopenava Yanomami a abordé la situation dans la zone amazonienne du Brésil. Il s'exprime dans un entretien à la dernière page de ce numéro.

Je vous souhaite une lecture captivante !

*Yves Bowie*

Yves Bowie, responsable de campagne pour le Sri Lanka

**P.S. Visitez notre nouveau site Internet (un grand merci à notre agence Faktor Vier!) pour découvrir de nombreuses histoires saisissantes et signez la pétition en faveur des personnes disparues au Sri Lanka !**



### MANIFESTATION DE SOLIDARITÉ SUR LA CASINOPLATZ À BERNE

Le 30 août, Journée internationale des personnes disparues, la Société pour les peuples menacés (SPM) a organisé une manifestation de solidarité pour les manifestant-e-s tamoul-e-s. Près de 100 personnes, en majorité tamoules, se sont rassemblées sur la Casinoplatz, à Berne. Par des discours et une petite pièce de théâtre, les participant-e-s ont attiré l'attention sur la problématique des disparitions forcées au Sri Lanka. Des personnes concernées ont notamment raconté leur histoire de manière saisissante.



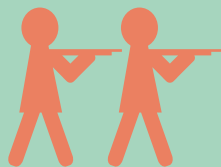
Photo : © Daniel Rihs

Pétition : [www.gfbv.ch/disparus](http://www.gfbv.ch/disparus)

### IMPRESSUM

VOICE 3-2017, sept. 2017 **Editrice** : Société pour les peuples menacés, Schermenweg 154, 3072 Ostermundigen, 031 939 00 00, info@gfbv.ch, www.gfbv.ch **Rédaction** : Dominique Schärer **Mise en page** : Tania Brügger Márquez **Collaborateurs/trices pour ce numéro** : Christoph Wiedmer, Dominique Schärer, Julia Büsser, Tabea Willi, Vanessa Salamanca, Yves Bowie **Parution** : semestrielle **Tirage** : 8500 exemplaires **Impression** : gdz AG, Zurich; imprimé sur Plano Speed («FSC Mix») **Abonnement** : 30 francs par an **Cotisation** : dès 60 francs par an **Photo de couverture** : Yves Bowie, SPM

# Disparitions forcées au



## CONTEXTE

Le Sri Lanka est l'un des pays où l'on recense le plus de disparitions forcées. Des dizaines de milliers de personnes ont disparu tant pendant les insurrections marxistes dans les années 60 et 80 que pendant et après la guerre civile, qui s'est terminée en 2009. Parmi elles, un grand nombre de Tamoul-e-s qui se sont rendu-e-s à l'armée sri-lankaise. Pour l'heure, quasiment aucun cas n'a été éclairci.

En août 2016, le parlement a décidé de mettre en place un « **Office for Missing Persons** » (OMP) mais il n'est toujours pas en activité. Le premier ministre, Ranil Wickremesinghe, a en outre déclaré que les personnes disparues sont « **à l'étranger ou décédées** », ce qui semble indiquer que le gouvernement ne souhaite pas réellement élucider les cas de disparition.



## FAITS ET CHIFFRES

Sans nouvelles de **146 679** personnes depuis la fin de la guerre.

**100 000** disparitions forcées depuis 1980  
(estimations d'Amnesty International)

**65 000** plaintes déposées auprès de l'Office for National Unity and Reconciliation depuis 1994

**16 000** plaintes déposées auprès du Comité international de la Croix-Rouge

**24 000** plaintes déposées auprès de la « Commission Paranagama »

# Sri Lanka!



## PROTESTATIONS

Manifestations permanentes, généralement menées par des femmes tamoules, qui dorment sur place (sauf à Maruthankerny)

**KILLINOCHCHI 20 février**

**VAVUNIYA 24 février**

**MULLAITHIVU 8 mars**

**TRINCOMALEE 8 mars**

**MARUTHANKERNY 15 mars**

(sans dormir sur le terrain des protestations)



## REVENDEICATIONS

**Cinq revendications prioritaires des manifestantes tamoules:**

- 1** Publication de la liste de toutes les personnes qui se sont rendues ou qui ont été arrêtées à la fin de la guerre.
- 2** Publication de la liste de toutes les personnes détenues dans des prisons secrètes et autorisation de leur rendre visite.
- 3** Publication de la liste de toutes les personnes incarcérées dans le cadre de la loi de prévention du terrorisme et de toutes celles incarcérées de façon illicite.
- 4** La composition de l'OMP doit être décidée en consultation avec les personnes concernées et prévoir la présence d'expert-e-s internationaux/ales indépendant-e-s et de représentant-e-s de familles de disparus.
- 5** L'OMP doit impérativement être représentée dans les régions où des cas de disparition forcée ont été relevés.
- 6** L'OMP doit participer à la poursuite pénale des criminel-le-s.



## Quand la protection de la nature menace les droits des autochtones



Photo : ©Thomas J. Miller/El Taller.pe

Les peuples autochtones dans le parc national de Manú protègent l'Amazonie depuis des siècles. Maintenant, ils veulent partager la responsabilité avec le gouvernement.

**Cet été, la SPM et son organisation partenaire péruvienne, la FENAMAD, ont attiré l'attention de l'ONU à Genève sur les problèmes de droits humains que subissent les autochtones dans le parc national de Manú, dans la région de Madre de Dios en Amazonie.**

Mi-juillet, le Palais des Nations s'est transformé en un lieu inhabituellement coloré et bigarré grâce aux centaines de représentant-e-s de peuples autochtones venu-e-s du monde entier à l'occasion de la session du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones (EMRIP). La Société pour les peuples menacés (SPM) y était aussi, avec la FENAMAD (Federación Nativa del Río Madre de Dios y Afluentes), organisation péruvienne de la région de Madre de Dios.

Au cœur de cette région se trouve le Parc national de Manú, mondialement connu. Fondé en 1973 et inscrit en 1987 au patrimoine mondial naturel de l'UNESCO, ce parc est considéré comme l'un des lieux abritant la plus grande biodiversité au monde. Son accès est fortement limité et surveillé, pour le protéger contre le braconnage, la déforestation, le pillage des

ressources naturelles et la pollution. Cela contribue aussi au maintien de la biodiversité. Cependant, les règles strictes du parc pèsent sur les conditions de vie et le développement des peuples autochtones qui habitent là et vivent d'une économie de subsistance.

### Une délégation du Pérou à Genève

« Depuis des siècles nous habitons et protégeons l'Amazonie, a déclaré Julio Cusurichi, président de la FENAMAD, en marge de la session de l'EMRIP. Nous ne sommes pas contre la protection de l'environnement mais souhaitons partager la responsabilité du parc de Manú avec le gouvernement. » Car lors de la création du parc, les quatre communautés Matsigenka n'ont pas été consultées et leurs besoins négligés, ce qui a engendré des conséquences néfastes pour le millier d'habitant-e-s du parc. « Pour la chasse, nous n'avons droit qu'à des méthodes traditionnelles comme des arcs et des flèches et nous ne pouvons pas évoluer, a déploré Mauro Metaki, président de l'une des communautés, devant des Onusiens intéressé-e-s. Comme tout commerce en dehors du parc nous est interdit, nous avons un réel problème d'approvisionnement. » Mauro

Metaki, dont la communauté ne peut être atteinte qu'après trois jours de bateau, évoque également la précarité de la prise en charge médicale et le manque de droit à l'éducation. Celle-ci est en effet réglée par une convention entre l'Eglise et l'Etat et comprend l'évangélisation des autochtones.

### Entretiens avec le WWF et l'UICN

Les habitant-e-s du parc se sentent trompé-e-s par le gouvernement local et l'administration du parc et demandent le respect de la Convention 169 de l'OIT qui prescrit l'intégration, la participation et le consentement des populations autochtones concernées lors de projets économiques et environnementaux. Par des rencontres avec les organisations de protection de l'environnement UICN (International Union for Conservation of Nature) et WWF, des représentants de la mission péruvienne à l'ONU et plusieurs représentants spéciaux, la délégation péruvienne, soutenue par la SPM, a pu attirer l'attention sur les problèmes. L'écho a été positif et de précieux contacts ont pu être noués.

Après la semaine à Genève, Julio Cusurichi et Mauro Metaki sont convaincus que le

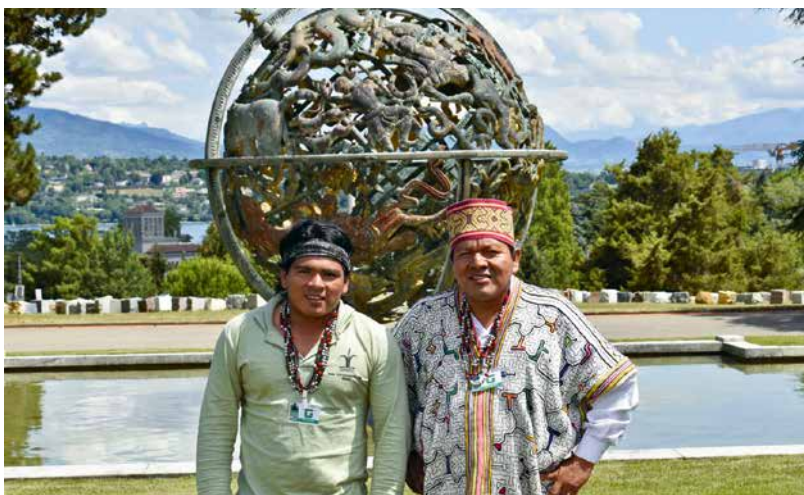


dialogue entre autorités gouvernementales et communautés locales doit être encouragé et que les solutions doivent être recherchées en commun. Il faut des écoles respectant l'identité culturelle des autochtones et une amélioration de la prise en charge médicale.

### Le parc de Manú n'est pas une exception

Le parc national de Manú n'est pas un cas unique. Victoria Tauli-Corpuz, représentante spéciale de l'ONU pour les droits des autochtones, a indiqué l'an dernier dans un rapport que le non-respect des droits des autochtones au nom du respect de l'environnement est un phénomène mondial. Pourtant, vu les graves menaces engendrées par les projets miniers, les barrages, la déforestation illégale et le trafic de drogue, seule une alliance forte entre autochtones et défenseurs de la nature peut protéger l'Amazonie et ses habitats précieux pour les êtres humains et les animaux. La protection de la nature doit cependant passer par le respect des besoins et des droits des autochtones.

*Texte : Tabea Willi, stagiaire, et Julia Büsser, responsable de campagne Economie et droits autochtones*



*Les délégués du Pérou, Mauro Metaki (gauche) et Julio Cusurichi (droite) devant le Palais des Nations à Genève.*

Photo : ©Vanessa Salamanca, GfbV



### Le Mécanisme d'experts de l'ONU pour les droits des autochtones (EMRIP)

Le Mécanisme d'experts pour les droits des peuples autochtones (EMRIP) est affilié au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Son but est de soutenir les Etats dans la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Il est composé de sept experts indépendants spécialisés dans le droit des autochtones. Les sessions annuelles réunissent des représentant-e-s d'Etats, d'autochtones, d'organisations d'autochtones, de la société civile et d'autres acteurs.

## NEWS

### Mitrovica/Kosovo : le secrétaire général de l'ONU dénie la responsabilité morale envers les Roms victimes d'une contamination au plomb

En avril 2016, une commission interne des droits de l'homme de la Mission d'administration intérimaire des Nations unies au Kosovo (MINUK) reconnaissait la responsabilité de cette dernière concernant le manque de protection et les négligences dont ont été victimes des ressortissants roms, ashkalis et égyptiens des Balkans durant leur séjour dans les camps pour personnes déplacées situés au nord de Mitrovica. Après les violentes expulsions de 1999 dans le quartier sud de Mitrovica, près de 600 personnes avaient été déplacées sur des terrains contaminés au plomb. Cette prise de position demande à la MINUK de présenter des excuses publiques. En outre, elle recommande d'accorder une compensation matérielle et morale aux 138 Roms, Ashkalis et Egyptiens ayant porté plainte.

### Décision de l'ONU critiquée

Au lieu de suivre cette recommandation, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a décidé en mai dernier de créer un fonds de soutien pour venir en aide aux Roms de Mitrovica sur le plan économique et sanitaire. Cette décision contrevient à la déclaration des principes fondamentaux de justice de l'ONU relatifs aux victimes de la criminalité et d'abus de pouvoir car elle ne comporte ni une indemnisation suffisante pour les personnes concernées ni des excuses publiques. Ce retour en arrière donne en outre l'impression que les Roms font l'objet de discriminations jusqu'au sein même de la structure onusienne. En collaboration avec Diane Post, avocate des Roms concernés, et Bashkim Ibishi, représentant de la société civile rom et du European Roma Rights Centre, la SPM a protesté auprès du Secrétaire général Guterres et demandé l'organisation d'une rencontre. Nous sommes en attente d'une réponse.

*Texte : Angela Mattli, responsable de campagne Minorités et discrimination*



## « La préservation de la qualité de vie des citoyens nécessite une accapuration toujours plus importante des matières premières. »



Photo : ©Christoph Wiedmer, GfBV

Davi Kopenava Yanomami dans son village au Brésil.

**Une délégation brésilienne d'autochtones d'Amazonie entend attirer l'attention sur la déforestation de la forêt tropicale à travers un voyage en Europe. Davi Kopenava Yanomami, célèbre chef de tribu, nous en dit plus sur cette initiative.**

### Davi Yanomami, pourquoi participez-vous au voyage des Yanomamis et des Suruis ?

Mon voyage dans l'autre monde a pour but d'obtenir des soutiens pour mon combat pour le peuple yanomami car au Brésil, la société et le gouvernement envahissent notre territoire. Je pars donc si loin de mon village pour discuter avec d'autres gouvernements, d'autres acteurs, présenter notre situation à l'ONU et demander le respect de nos droits.

### Quels sont les principaux problèmes auxquels sont confrontés les Yanomamis ?

Le problème principal vient de l'évolution du mode de vie des citoyens, qui met en danger les territoires autochtones. Les orpailleurs détruisent nos forêts et polluent nos fleuves, apportent maladies et violence. Nous avons aussi de gros problèmes avec les bûcherons, les pêcheurs, les chasseurs et même des biopirates. On a déjà volé à des Yanomamis du sang qui a ensuite été analysé dans des pays étrangers.

### Que faut-il améliorer ?

Tant que le gouvernement ne respectera pas les droits des autochtones, il sera difficile d'améliorer notre qualité de vie. Le gouvernement doit avant tout faire cesser les incursions des orpailleurs et respecter nos territoires. Nous attendons de l'ONU qu'elle entame un dialogue actif avec le gouvernement du Brésil et qu'elle soutienne notre engagement pour nos droits.

### Pendant votre voyage, vous découvrez de plus près notre mode de vie, la soi-disant civilisation. Que ressentez-vous ?

Pour moi, la civilisation est comme une dégénération de la vie citadine. Améliorer la qualité de vie des habitants des villes implique d'arracher toujours plus de ressources naturelles à la terre, pour toujours plus de maisons, de voitures, de routes, de marchandises. La priorité, c'est l'argent. Mais le capitaliste ne peut l'emporter avec lui lorsqu'il plonge dans l'obscurité. Pour sauver notre terre, nous avons besoin du respect des Blancs, d'autant plus qu'elle est aussi la leur.

### Qu'attendez-vous de la SPM ?

Nous sommes partenaires, et votre organisation soutient notre combat. Nous souhaitons que vous montriez des photos de notre village pour que les gens voient à quel point notre combat est important. La SPM peut nous aider à ce que notre situation et nos attentes soient entendues en Suisse et dans le monde entier afin que nous soyons respectés.

Interview : Christoph Wiedmer, co-directeur SPM



### Un voyage accompagné

Dans la forêt amazonienne vivent d'innombrables peuples autochtones, comme les Yanomamis et les Suruis. Ces peuples sont cependant menacés car toujours plus d'orpailleurs et de bûcherons s'introduisent dans leurs réserves. Le gouvernement brésilien entend actuellement réduire les zones réservées aux autochtones et les ouvrir à l'exploitation industrielle. Entre juillet et octobre, une délégation de peuples autochtones se rend aux Etats-Unis et en Europe afin de faire valoir les droits de ces peuples. Le réalisateur Daniel Schweizer documente ce voyage soutenu par la SPM. Christoph Wiedmer, co-directeur de la SPM, a accompagné la délégation yanomami depuis l'Amazonie jusqu'à Genève.

Le blog : <http://amazonas.gfbv-schweiz.ch/fr/>